

**MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME,  
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA RECRUESCENCE  
DES CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) AU MALI :**

Les cas de violences basées sur le genre (VBG) sont de plus en plus récurrents ces derniers moments et font l'objet d'une médiatisation surtout à travers les réseaux sociaux.

Selon le rapport du système de gestion de l'information sur les VBG (GBVIMS), en 2021, neuf mille cinq cent quarante (9540) cas de VBG ont été rapportés dont 47% de femmes, 51% de filles, 0,72% d'hommes et 1,28% de garçons.

De janvier 2022 à nos jours, certains faits saillants ont été enregistrés parmi lesquels on peut citer :

**1. Le viol d'une fillette de 05 ans (FD) le 16 janvier 2022 à Yirimadjo en Commune VI du District de Bamako.** Informée de la situation, le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a rendu visite à la famille de la victime le 23 janvier 2022. Sa prise en charge a été assurée avec l'implication des services concernés de mon Département et ceux de la santé. La prise en charge se poursuit.

**2. Le cas de violences conjugales survenu à Bougouni dans la nuit du 18 au 19 mars 2022.** Madame Tenin SAMAKE a été victime d'agression physique, causant des blessures, de la part de son mari Soumaïla DIAKITE. Les faits se sont déroulés chez les parents de la femme puisque compte tenu des menaces venant de son mari, elle avait quitté le domicile conjugal. Les premières prises en charge ont été faites à Bougouni avant de la référer à Bamako. Arrivée à Bamako, la victime a bénéficié du soutien et de l'accompagnement des services en charge de la promotion de la femme et ceux de la santé. La gendarmerie et la police ont été informées. Aux dernières nouvelles, l'auteur de l'agression était toujours introuvable.

**3. Le viol d'une fille de 11 ans (ABT) le 24 mars 2022 à Diyala (Commune rurale du même nom, Cercle de Kayes) suivi de décès.** L'agresseur monsieur Ousmane DIALLO, un colocataire des parents de la victime, après son forfait, a menacé la fille de mort si jamais elle le dénonçait. Sous la crainte de cette menace, la victime a caché la réalité des faits à son père qui l'avait amenée chez les tradithérapeutes. Ce n'est que le 28 mars que la victime avoua les faits dans une clinique où son père l'avait finalement conduite mais c'était trop tard puisque le même jour elle décédait. L'auteur a été arrêté. Il se trouve entre les mains de la justice. Les parents de la victime ont bénéficié du soutien des services du ministère.

**4/ Le cas de maltraitance d'un enfant d'environ 07 mois par son père** qui circule encore sur les réseaux sociaux. Les faits se sont déroulés à Bamako et la justice est informée de la situation.

A ces cas s'ajoutent le meurtre d'une femme par son mari à coup de pilon dans la nuit du 19 au 20 janvier 2022 à Tamani (Cercle de Barouéli Région de Ségou), l'assassinat d'un enfant albinos à Yirimadio en Commune VI du District de Bamako le 10 avril 2022, la découverte du corps sans vie d'une jeune dame

retrouvé (égorgée) dans un sac à Lafiabougou Bougoudani en Commune IV du District de Bamako le 14 avril 2022. Le mari de cette dernière a été arrêté par la police.

Pour lutter contre le phénomène, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, a entrepris des actions importantes notamment :

- la création du Programme national pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG) en 2019 ;
- la mise en place des ONE STOP CENTER pour la prise en charge holistique des survivantes de VBG ;
- la mise en place des comités d'éveil et d'alerte dans les communes et les villages ;
- des activités de communication sur le terrain ;
- la mise en place d'un numéro vert (le 80333).

Malgré ces efforts, les cas de Violences Basées sur le Genre continuent à être enregistrés. Il convient d'intensifier les actions d'information et de sensibilisation sur la question afin de diminuer sensiblement la survenance des cas de VBG. Nous en appelons à la collaboration de la population pour adopter une culture de non-violence et dénoncer les cas dont elle a connaissance.

Bamako, le 20 avril 2022